S C H E N G E N

FR

SCH 93/II 6
EXCOM 01 12

Comité Exécutif

Paris, le 14 décembre 1993
SCH/Com-ex (93) decl. 17 rév.3

Le Comité Exécutif ayant pris connaissance du rapport des experts indépendants et du rapport de la cellule de crise créée par le Groupe central au sein du GTP convient des dispositions suivantes:

1. Le mandat des deux experts indépendants est prolongé afin de permettre les investigations concernant les raisons pour lesquelles ne sont pas achevés les logiciels permettant d'assurer de manière fiable les relations entre le système central et les systèmes nationaux.

A cet effet, le rapport des experts portera notamment sur les questions énumérées au paragraphe IV (1.1) de leur rapport du 9 décembre 1993. Il sera remis à la Présidence dans les meilleurs délais.

2. Avant le 1er février 1994, le consortium SEMA devra avoir corrigé toutes les anomalies et avoir pris toutes les dispositions utiles pour que la vérification d'aptitude puisse débuter. Celle-ci devra avoir lieu selon un plan de test validé en cas de besoin par les deux experts.

3. Au sein du GTP, la cellule de crise a pour mission de permettre l'accélération des processus de décision relatifs à la mise en oeuvre du SIS.
La cellule de crise fait rapport régulièrement à la Présidence qui convoque immédiatement le Groupe Central lorsque des questions importantes sont soulevées.

En cas de divergence entre les intervenants (SEMA, Cellule de crise, les N-SIS), la Présidence est en outre immédiatement informée. Elle peut recourir aux experts et, après avoir consulté le Groupe Central pour des questions importantes, soumettre une proposition de solution. Les Ministres conviennent qu'il en sera tenu le plus grand compte dans l'intérêt de l'avancement des travaux.

4. Le GTP, maître d'ouvrage, est chargé de veiller à la gestion coordonnée des développements de logiciels propres à chaque N.SIS. Il pourra faire appel à des experts sur cette question. Les Ministres conviennent qu'il sera tenu le plus grand compte des recommandations du GTP.

5. Au vu des résultats et des perspectives qui apparaîtront, le Comité Exécutif prendra les décisions pertinentes sans exclure aucune possibilité.

SEMDOC
Statewatch European Documentation & Monitoring Centre on justice and home affairs in the European Union

PO Box 1516, London N16 0EW, UK
tel: 0181 802 1882 (00 44 181 802 1882)
fax: 0181 880 1727 (00 44 181 880 1727)